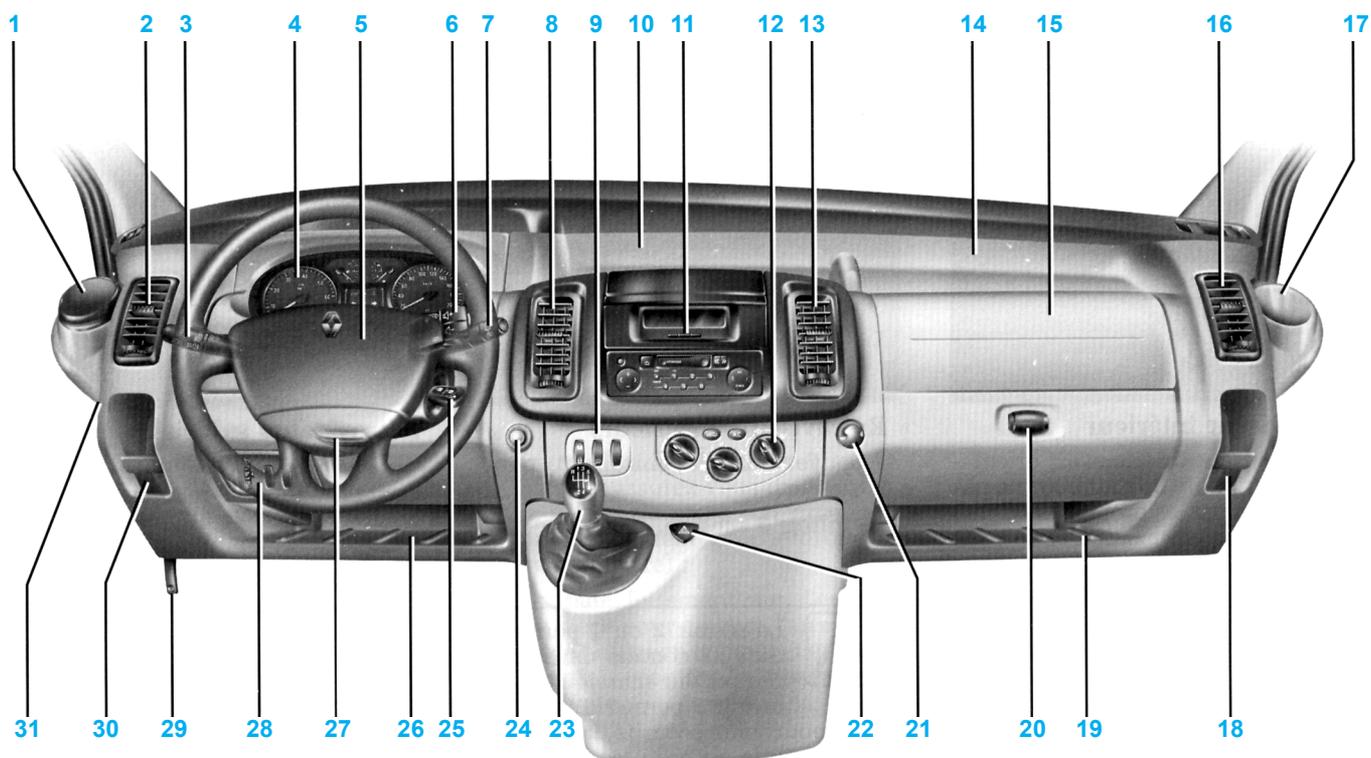


CONSEILS PRATIQUES

Poste de conduite



La présence des équipements décrits ci-après dépend de la version et des options du véhicule ainsi que du pays.

- 1 - Emplacement pour cendrier ou porte-gobelet.
- 2 - Aérateur latéral.
- 3 - Manette de :
 - feux indicateur de direction,
 - éclairage extérieur,
 - feux de brouillard avant,
 - feux de brouillard arrière.
- 4 - Tableau de bord (appareils de contrôle).
- 5 - Emplacement airbag conducteur et avertisseur sonore.
- 6 - Commandes à distance radio.
- 7 - Manette d'essuie-vitre / lave-vitre du pare-brise et de la lunette arrière.
- 8 - Aérateur central.

- 9 - Contacteurs de :
 - condamnation électrique des portes,
 - lunette arrière dégivrante.
- 10 - Vide-poches
- 11 - Emplacement pour :
 - radio,
 - afficheur radio,
 - commandes du système de navigation.
- 12 - Commandes de climatisation.
- 13 - Aérateur central.
- 14 - Vide-poches.
- 15 - Emplacement airbag passager.
- 16 - Aérateur latéral.
- 17 - Emplacement pour cendrier ou porte-gobelet.
- 18 - Vide-poches.
- 19 - Vide-poches et emplacement du lecteur CD du système de navigation.

- 20 - Boîte à gants
- 21 - Crochet porte-objets.
- 22 - Contacteur de feux de détresse.
- 23 - Levier de vitesses.
- 24 - Allume-cigares.
- 25 - Contacteur de démarrage.
- 26 - Vide-poches.
- 27 - Commande de réglage en profondeur du volant.
- 28 - Commandes de :
 - réglage électrique de commande des faisceaux,
 - pare-brise dégivrant.
- 29 - Commande de déverrouillage du capot moteur.
- 30 - Vide-poches.
- 31 - Emplacement fusibles

Tableau de bord

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

1 - **Témoin d'oubli de verrouillage de la ceinture de sécurité**

Témoin des feux de croisement

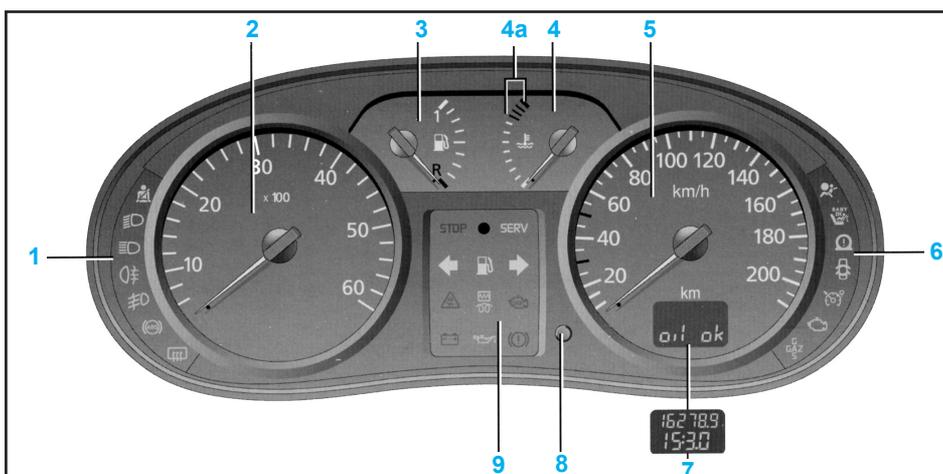
Témoin des feux de route

Témoin de feu de brouillard arrière

Témoin des projecteurs anti-brouillard avant

Non utilisé

Témoin antiblocage des roues



Ces témoins vous imposent un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation



- Il s'allume contact mis puis s'éteint. S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'anti-blocage des roues. Le système de freinage est alors assuré comme sur une voiture non équipée du système ABS. Consultez rapidement votre Représentant RENAULT.

2 - Compte-tours (graduations x100)

3 - Indicateur de niveau carburant

4 - Indicateur de température du liquide de refroidissement

- En marche normale, l'aiguille doit se trouver en-dessous de la zone **4a**. Elle peut y aller en cas d'utilisation «sévère».
- Il n'y a alerte que si le témoin  s'allume fixe.

5 - Indicateur de vitesse (km ou miles par heure)

6 -  Témoin d'Airbag

- Il s'allume contact mis et s'éteint après quelques secondes. S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

 **Non utilisé**

 **Non utilisé**

 **Témoin de porte(s) ouverte(s)**

 **Non utilisé**

 Témoin de contrôle des gaz d'échappement

- Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint.
• s'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT,
• s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

 **Non utilisé**

7 - Afficheur multifonction

Affichage du niveau d'huile

- Pour être valable, la lecture du niveau doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur. A la mise sous contact et pendant environ 30 secondes :
• si le niveau est correct, l'afficheur indique «oil ok»,
• si le niveau est au minimum : le mot «ok» n'apparaît pas sur l'afficheur, les tirets et le mot «oil» clignotent et le témoin SERV s'allume jusqu'à la coupure de contact. Refaites impérativement le niveau le plus tôt possible.

Totalisateur général de distance parcourue, totalisateur partiel de distance parcourue, montre.

- Lisible environ 30 secondes après la mise sous contact.

8 - Touche multifonction

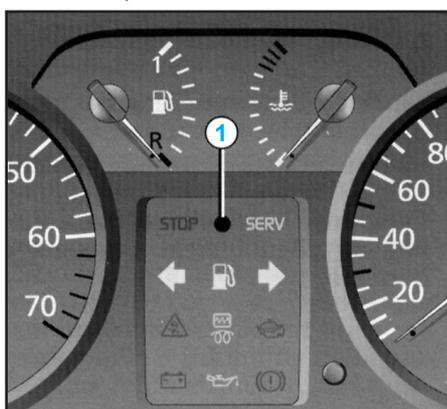
- Suivant véhicule, des appuis successifs sur la touche permettent de sélectionner les informations sur l'afficheur, d'obtenir la mise à zéro du totalisateur partiel (dans ce cas, le totalisateur partiel doit être sélectionné sur l'afficheur), ou la mise à l'heure de la montre.

9 -  Témoin d'arrêt impératif STOP

- Il s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à l'un des témoins :



 **Témoin système anti-démarrage**
- Il assure plusieurs fonctions.



Témoin de fonctionnement du système

- A la mise sous contact, le témoin **1** s'allume fixe durant environ trois secondes, puis s'éteint. Vous pouvez démarrer le moteur.

Témoin de protection du véhicule

- Quelques secondes après la coupure de contact, le témoin **1** clignote en permanence. Le véhicule ne sera protégé qu'après avoir retiré la clé du contacteur-démarrateur.

Témoin d'anomalie de fonctionnement

- Si le témoin **1** s'allume ou reste allumé après la mise sous contact, cela indique une anomalie de fonctionnement dans le système. Dans tout les cas, faites appel impérativement à un Représentant RENAULT qui est seul habilité à dépanner le système antidémarrage.
- En cas de défaillance de la clé codée du contacteur-démarrateur, utilisez la seconde clé (livrée avec le véhicule). Si vous ne pouvez disposer de celle-ci, faites appel impérativement à un Représentant RENAULT qui est seul habilité à dépanner le système antidémarrage.

 Témoin d'alerte SERVICE

- Il s'allume à la mise sous contact, puis s'éteint sous 3 secondes. S'il s'allume en roulant, il recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

- Il s'allume conjointement aux témoins :



- S'il s'allume seul, cela indique que le niveau d'huile moteur est au minimum : faites l'appoint.

- S'il clignote, rendez-vous chez votre Représentant RENAULT.

 **Témoin des feux indicateurs de direction gauche**

 **Témoin d'alerte mini carburant**

- Il s'éteint dès que le moteur tourne. S'il s'allume, ou reste allumé, faites le plein dès que possible.

 **Témoin des feux indicateurs de direction droit**

 **Non utilisé**

 **Témoin de préchauffage** (version diesel) **et de défaillance électronique** (versions essence et diesel).

Témoin de préchauffage (version diesel)

- Contact mis, il doit s'allumer. Il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement. Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu et que le moteur peut être démarré.

Témoin de défaillance électronique (versions essence et diesel)

- S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance électrique ou électronique. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

 **Témoin d'alerte grave injection / Témoin d'alerte température de liquide de refroidissement**

Témoin d'alerte grave injection

- S'il clignote sur route, il signale une défaillance du système d'injection. Arrêtez-vous immédiatement, coupez le contact et faites appel à un Représentant RENAULT.

Témoin d'alerte température de liquide de refroidissement

- S'il s'allume (allumage fixe) sur route, il signale une surchauffe moteur. Arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes. La température doit s'abaisser, sinon arrêtez le moteur, vérifiez le niveau du liquide de refroidissement (après l'avoir laissé refroidir). Faites appel à un Représentant RENAULT si nécessaire.

 **Témoin de charge de la batterie**

- Il doit s'éteindre dès que le moteur tourne. S'il s'allume sur route, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique. Arrêtez-vous et faites vérifier le circuit.

Témoin de pression d'huile

- Il s'allume contact mis et s'éteint sous 3 secondes. S'il s'allume sur route, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, faites appel à un Représentant RENAULT.

Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

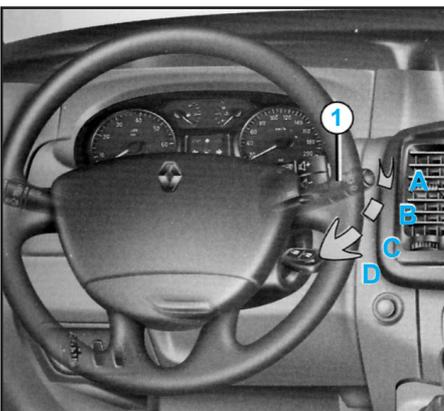
- S'il s'allume au freinage, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits. Il peut être dangereux de continuer à rouler, faites appel à un Représentant RENAULT.

Mise à l'heure de la montre



- Contact mis, l'afficheur 2 sélectionné en fonction totalisateur général et montre, exercez un appui long sur le bouton 1, pour rentrer en mode «réglage de l'heure» (clignotement de la montre) puis lâchez le bouton.
- Une pression longue sur le bouton 1 permet un défilement rapide des heures et minutes.
- Des pressions brèves sur le bouton 1 permettent une mise à l'heure minute par minute.
- En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), les valeurs affichées par la montre perdent leur sens. Il convient d'effectuer une mise à l'heure de la montre. Pour votre sécurité, nous vous recommandons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

Essuie-vitre / lave-vitre



Essuie-vitre avant

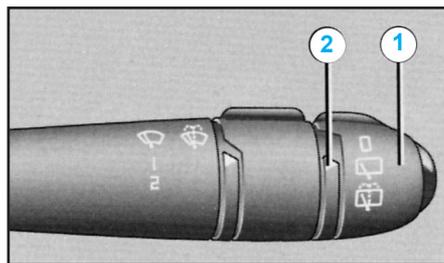
- Contact mis, manœuvrez dans le plan du volant, la manette 1 :

- **A** - Arrêt.
- **B** - Balayage intermittent. Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes.
- **C** - Balayage continu lent.
- **D** - Balayage continu rapide.

Essuie lave-vitre avant

- Contact mis, manœuvrez la manette 1 vers vous.
- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur). Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans. Si vous coupez le contact moteur avant d'avoir arrêté l'essuie-vitre (position **A**) les balais s'arrêteront dans une position quelconque.

Essuie-vitre arrière à cadencement

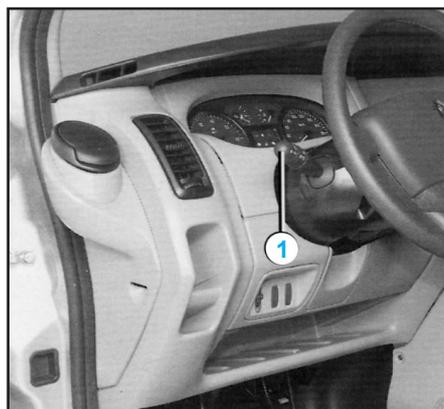


- Contact mis, faites pivoter l'extrémité de la manette 1 jusqu'à amener le point de repère 2 en face du symbole.

Essuie-lave vitre arrière

- Contact mis, faites pivoter l'extrémité de la manette 1 jusqu'à amener le point de repère 2 en face du symbole.
- Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

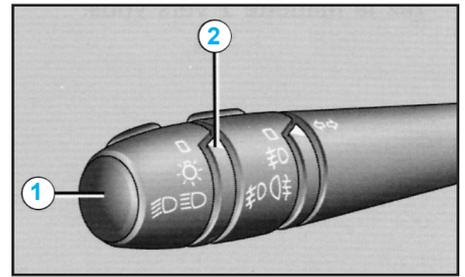
Eclairage et signalisations extérieures



Feux de position

- Faites pivoter l'extrémité de la manette 1 jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère 2.
- Le tableau de bord s'éclaire.

Feux de croisement



- Faites pivoter l'extrémité de la manette 1 jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère 2.
- Un témoin s'allume sur le tableau de bord.

Attention : avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon état de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles).

Feux de route

- La manette 1 en position feux de croisement, déplacez la manette vers vous.
- Lorsque les feux de route sont allumés, un témoin s'allume sur le tableau de bord.
- Pour revenir en position feux de croisement, déplacez de nouveau la manette vers vous.

Extinction

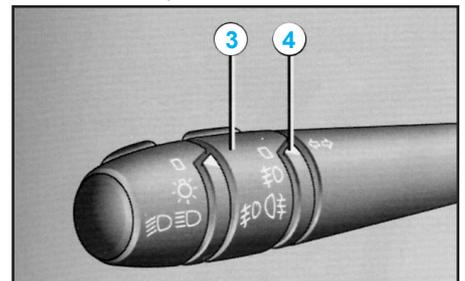
- Ramenez la manette 1 à sa position initiale.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

- A l'ouverture de la porte conducteur, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (pour éviter la décharge de la batterie, etc.).

Feux de brouillard avant

- Faites pivoter l'anneau central 3 de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère 4.



- Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

Feux de brouillard arrière

- Faites pivoter l'anneau central 3 de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère 4.

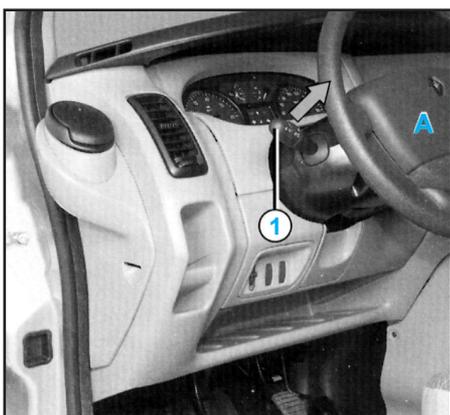
- Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.
- N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.
- L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction du feu de brouillard arrière et du feu de brouillard avant (lorsque le véhicule en est équipé).

Réglage électrique de la hauteur des faisceaux



- Le bouton **5** permet de corriger la hauteur des faisceaux.
- Tournez le bouton **5** pour régler les projecteurs en fonction de la charge.

Avertisseurs sonore et lumineux



Avertisseur sonore

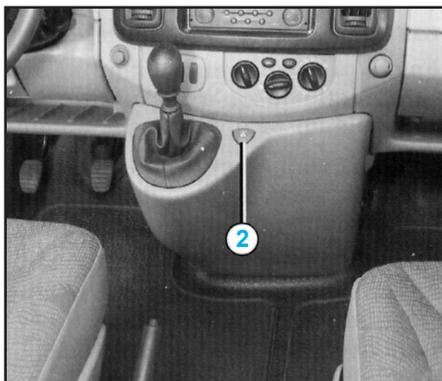
- Appuyez sur le coussin du volant **A**.

Avertisseur lumineux

- Pour obtenir un appel lumineux, même si l'éclairage n'est pas utilisé, exercez une pression sur la manette **1**, vers vous, perpendiculairement au plan du volant.

Signal «danger»

- Appuyez sur le contacteur **2**.
- Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants.



- Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes :
 - contraint de vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit,
 - dans des conditions de conduite particulière.

Feux indicateurs de direction



- Manoeuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.
- En conduite sur autoroute, les manoeuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à **0**. Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez maintenir la manette pendant la manoeuvre.
- En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à **0**.

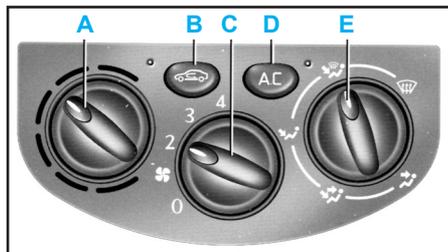
insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à **0**. Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez maintenir la manette pendant la manoeuvre.

- En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à **0**.

Chauffage - ventilation

Aérateurs (sorties d'air)

Commandes



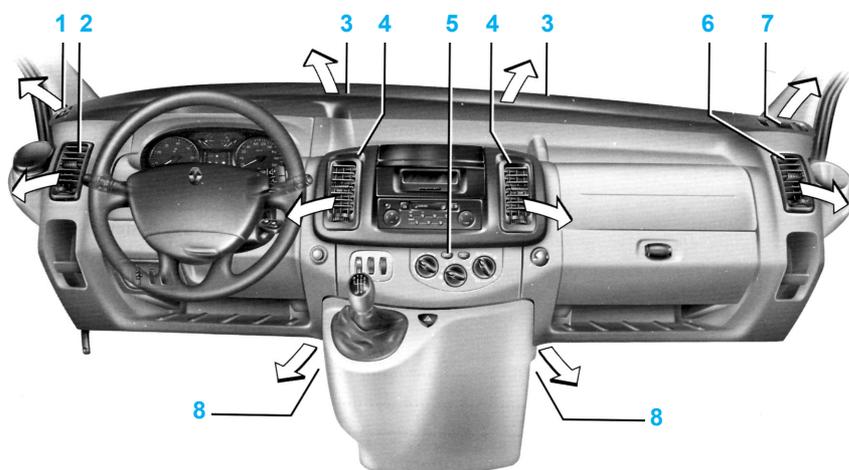
- A** - Réglage de la température de l'air
- B** - Mise en service du recyclage d'air
- C** - Réglage de la quantité d'air pulsé
- D** - Mise en service du conditionnement d'air
- E** - Répartition de l'air

Sécurité

Moyens de retenue complémentaires à la ceinture avant

- Ils sont constitués de :
 - **prétensionneurs de ceintures de sécurité avant,**
 - **limiteur d'effort,**
 - **airbags conducteur et passager** ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Aérateurs (sorties d'air)



- 1** - Frise de désembuage vitre latérale gauche.
- 2** - Aérateur latéral gauche.
- 3** - Frises de désembuage pare-brise.
- 4** - Aérateurs centraux.
- 5** - Tableau de commandes.
- 6** - Aérateur latéral droit.
- 7** - Frise de désembuage vitre latérale droite.
- 8** - Sortie chauffage pieds des occupants.

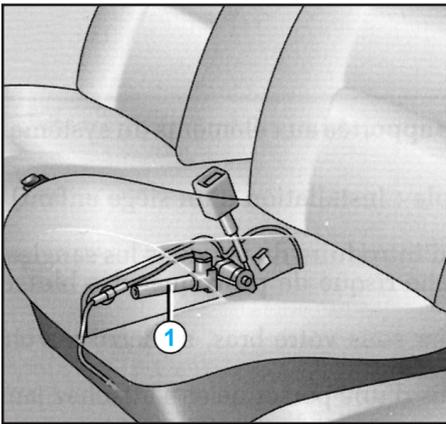
Suivant le niveau de violence du choc, trois cas sont possibles :

- seule la ceinture assure la protection,
- le prétensionneur se déclenche pour rectifier la position et le jeu de la ceinture,
- le déclenchement de l'airbag (coussin gonflable) et du limiteur d'effort s'ajoutent dans les cas les plus violents.

- **airbags latéraux** : prévus pour fonctionner à l'occasion de chocs latéraux violents.

Prétensionneurs de ceintures de sécurité avant

- Le système n'est opérationnel qu'après la mise sous contact du véhicule.
- Lors d'un choc de type **frontal** important, un piston **1** rétracte instantanément la boucle de la ceinture, la plaquant contre le corps et augmentant ainsi son efficacité.



Attention :

- à la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue,
- toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite,
- pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags,
- le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté,
- lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

Limiteur d'effort

- A partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déploie pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

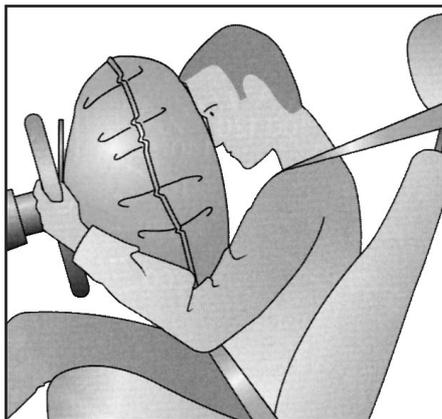
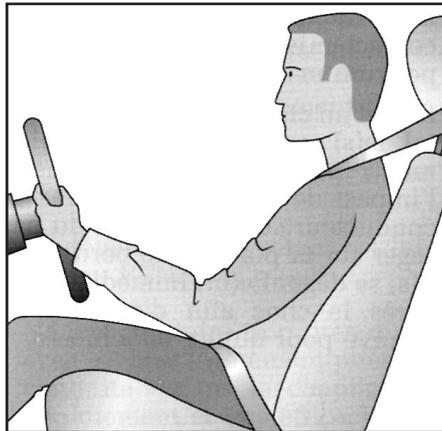
Attention : avertissement concernant la durée de vie des airbags et des prétensionneurs.

- les systèmes pyrotechniques des airbags et des prétensionneurs ont une durée de vie limitée. Leur remplacement doit être effectué après 10 ans et, dans tous les cas, après fonctionnement et

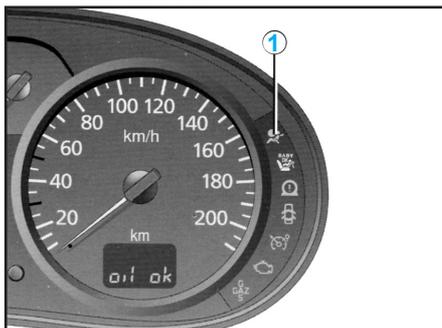
doit être réalisé exclusivement par un Représentant RENAULT,

- les prétensionneurs de ceinture et l'airbag agissent conjointement. Dépasser la date de péremption de l'un des deux systèmes altère la sécurité.

Airbag conducteur et passager



- Il peut équiper les places avant côté conducteur et passager.
- Un marquage «Airbag» sur le volant et la planche de bord et une vignette en partie inférieure du pare-brise rappellent la présence de cet équipement.
- L'Airbag passager protège le ou les passager(s) avant (suivant qu'il y ait un siège ou une banquette en place avant).
- Chaque système Airbag est composé de :
 - un sac gonflable et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager,
 - un boîtier électronique commun intégrant le détecteur de choc et la surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz,
 - un voyant de contrôle **1** unique au tableau de bord.



Fonctionnement

- Le système n'est opérationnel que contact mis (clé de contacteur en position marche «M»).
- Lors d'un choc violent de type **frontal**, le(s) sac(s) se gonfle(nt) rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord puis il(s) se dégonfle(nt) immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Nota : le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit une chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation.

Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures mineures et réversibles à la surface de la peau.

Anomalies de fonctionnement

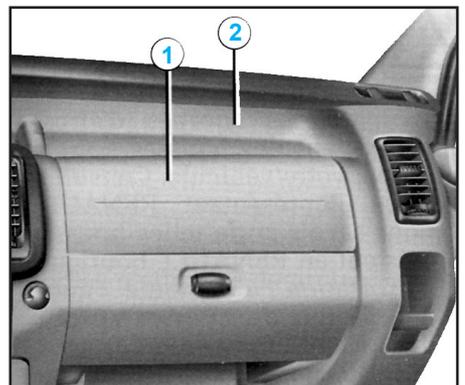
- Le témoin **1** s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.
- S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.
- Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement du sac gonflable et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.

Avertissements concernant l'Airbag conducteur :

- ne pas modifier ni le volant, ni son coussin,
- tout recouvrement du coussin est interdit,
- ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin,
- le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau RENAULT),
- ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité correcte du sac.

Avertissements concernant l'Airbag passager : emplacement 1

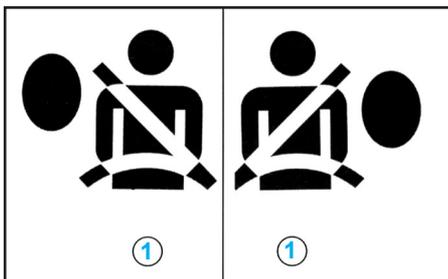


- ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'Airbag,
- ne pas poser d'objet dont l'encombrement déborde du vide-poches **2**,
- ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...),
- ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.

Attention : il est interdit d'installer un siège enfant dos à la route sur le siège passager lorsque le véhicule est équipé d'un airbag passager.

Airbags latéraux

- Ils peuvent équiper les sièges avant.
- Ils se déploient sur le côté des sièges (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.
- Les marquages **1** sur le pare-brise vous rappellent la présence de cet équipement.



- Ce système ne fonctionne que lors d'un choc latéral violent.

Attention : les fentes sur les dossiers (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

Avertissement concernant l'airbag latéral :

- monte de housses : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez votre Représentant RENAULT pour savoir si de telles housses existent. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité,
- ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement,
- tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs, est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau RENAULT.

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.

- L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures mineures et réversibles à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.
- L'airbag n'offre pas de protection en cas de petits et moyens chocs frontaux ou latéraux, de choc arrière ou de retournement.
- Toute intervention ou modification sur le système complet Airbag (boîtier électronique, câblage...) est rigoureusement interdite (sauf par le personnel qualifié du Réseau RENAULT).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur un système Airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système Airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du(des) générateur(s) de gaz.

Système antiblocage des roues : ABS

- Lors d'un freinage intensif, maîtriser la distance d'arrêt et conserver le contrôle du véhicule sont les deux objectifs essentiels. Cependant, selon la nature du sol, les conditions atmosphériques et vos réactions, les dangers liés à la perte d'adhérence existent : blocage des roues et perte de la direction. Pour éviter ces risques vous disposez du système d'antiblocage des roues (ABS).
- L'apport en sécurité tient dans ce que le dispositif de régulation du freinage évite le blocage des roues, même à l'occasion d'un coup de frein violent mal dosé, et permet de garder le pouvoir de diriger le véhicule et ainsi de conserver la maîtrise de sa trajectoire. Dans ces conditions des manoeuvres d'évitement d'un obstacle par contournement, tout en freinant, sont alors parfaitement possibles.
- De plus ces conditions permettent d'optimiser les distances d'arrêt notamment quand l'adhérence devient précaire (sol mouillé, glissant, revêtement hétérogène).
- S'il permet cette optimisation, le système ABS ne permet en aucun cas d'augmenter les performances qui sont physiquement liées aux conditions locales d'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence habituelles doivent donc tou-

jours être impérativement respectées (distances entre les véhicules etc.). **En effet, le fait de disposer de plus de sécurité ne doit pas vous inciter à prendre de plus grands risques.**

- Chaque mise en oeuvre du dispositif se manifeste par une pulsation plus ou moins importante ressentie dans la pédale de frein. Ces manifestations sensibles vous préviendront que vous êtes à la limite de l'adhérence entre les pneumatiques et le sol et que votre conduite devra être adaptée à l'état de la chaussée.
- En cas de défaillance du dispositif ABS deux situations sont à considérer :

1 - le voyant orange  est allumé au tableau de bord. Votre freinage est toujours assuré mais sans antiblocage de roue. Consultez rapidement un Représentant RENAULT.

2 - Le voyant orange  et le voyant

rouge incident de frein  sont allumés au tableau de bord. Ceci est l'indice d'une défaillance des dispositifs de freinage et d'ABS. Votre freinage peut être partiellement assuré. Toutefois, il est dangereux de freiner brusquement et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel rapidement à un Représentant RENAULT.

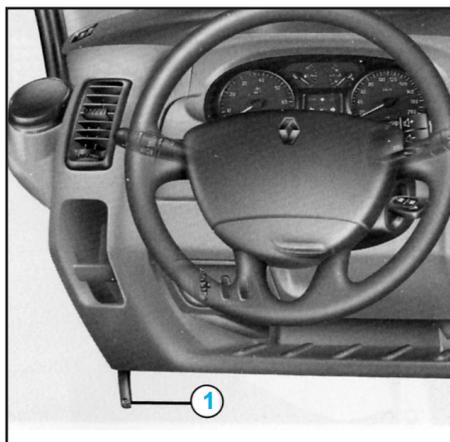
- La modulation du freinage assurée par l'ABS est indépendante de l'effort appliqué à la pédale de frein. Ainsi, en cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une pression forte et continue. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage).

Entretien

Capot moteur

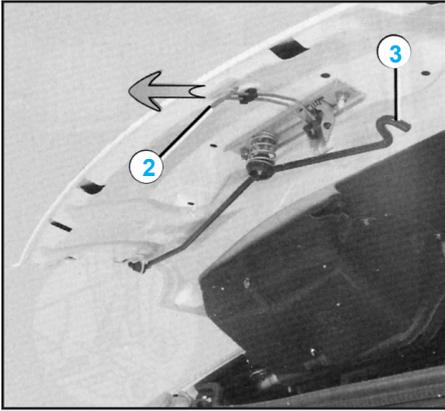
Ouverture

- Pour ouvrir, tirez la manette **1**.

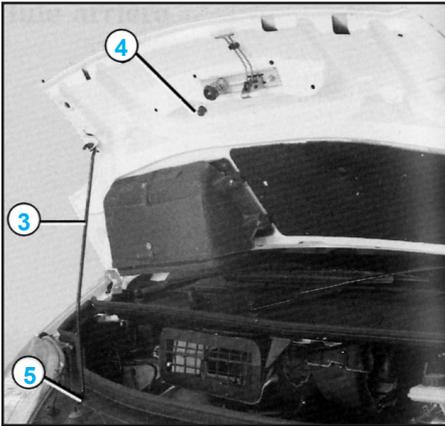


Attention : lors des interventions sous le capot moteur, le moto-ventilateur peut se mettre en route à tout instant.

- Pour déverrouiller, tirez la palette 2.



- Levez le capot, dégrafez la béquille 3 de sa fixation 4 et, pour votre sécurité, placez-la impérativement dans l'emplacement 5.



Fermeture

- Pour refermer le capot, replacez la béquille 3 dans la fixation 4, prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 20 cm de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.

Nota : avant la fermeture, vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Attention : assurez-vous de son bon verrouillage.

Niveaux

Huile moteur

- Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est parfois normal de faire un appoint d'huile entre deux vidanges.
- Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1.000 km, consultez votre Représentant RENAULT.
- Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

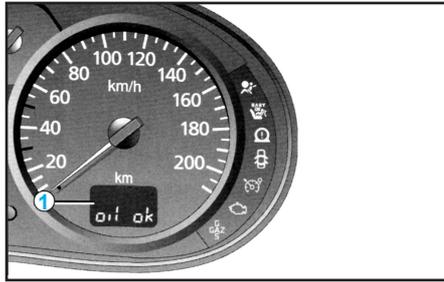
Lecture du niveau d'huile

- Pour être valable la lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

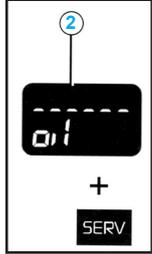
- La lecture du niveau peut être faite :
 - au tableau de bord,
 - à la jauge.

Lecture du niveau au tableau de bord

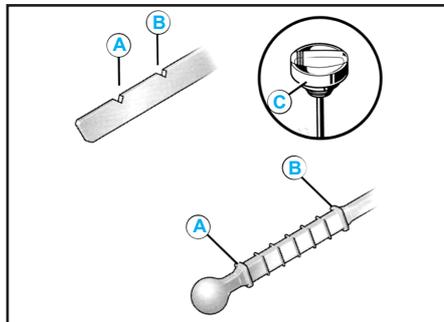
- A la mise sous contact et pendant environ 30 secondes :



- si le niveau est correct, l'afficheur indique «oil ok» (message afficheur 1).
- si le niveau est au minimum : le mot «ok» n'apparaît pas sur l'afficheur, les tirets et le mot «oil» clignotent (message afficheur 2) et le témoin **SERV** s'allume au tableau de bord. Refaites impérativement le niveau le plus tôt possible.

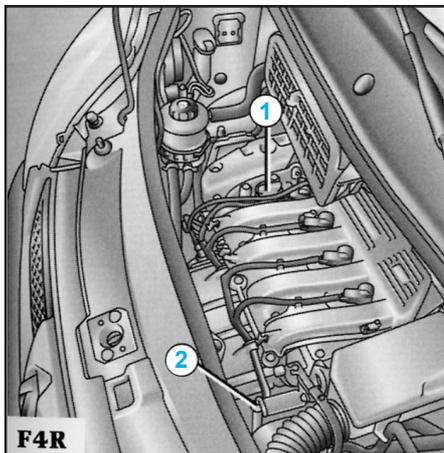


Lecture du niveau à la jauge

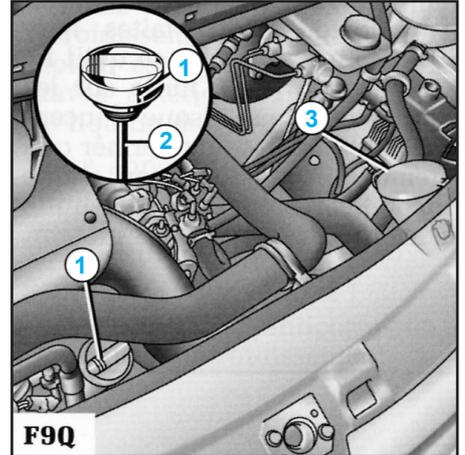


- Sortez la jauge.
- Essuyez la jauge avec un chiffon propre et non pelucheux.
- Enfoncez la jauge jusqu'en butée, (pour les véhicules équipés du «bouchon-jauge» C, vissez complètement le bouchon).
- Sortez la jauge de nouveau.
- Lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du «mini» A ni dépasser le «maxi» B.

Appoint / remplissage



- Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

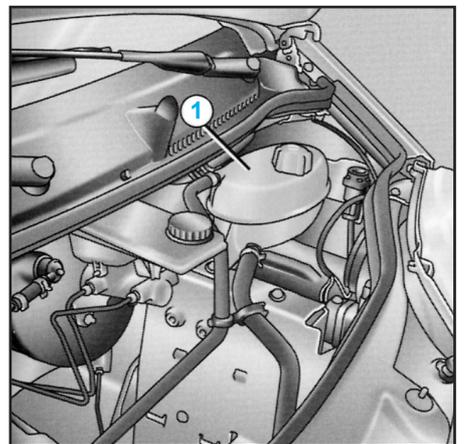


- Dévissez le bouchon 1.
- Déclipsez l'entonnoir 3 de son rangement.
- Ouvrez les couvercles supérieur et inférieur de l'entonnoir.
- Positionnez-le sur l'orifice de remplissage.



- Rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le «mini» et le «maxi» de la jauge 2 est de 1,5 à 2 litres suivant moteur).
- Attendez 2 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile.
- Vérifiez le niveau à l'aide de la jauge 2 (comme expliqué précédemment).
- Ne dépassez pas le niveau «maxi» et n'oubliez pas de remettre le bouchon 1 et de ranger l'entonnoir 3.

Liquide de refroidissement

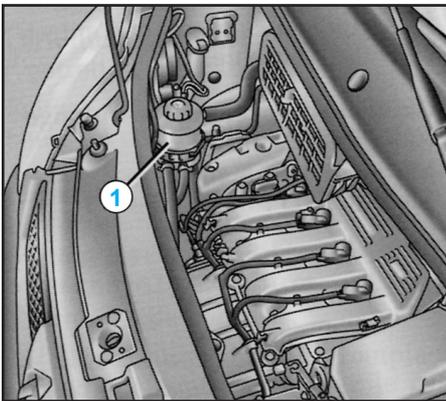


- Le niveau **à froid** doit se situer entre les repères «mini» et «maxi» indiqués sur le vase d'expansion **1**.
- Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il atteigne le repère «mini».

Attention : aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Danger de brûlures.

- Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement). Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par RENAULT qui vous assurent :
 - une protection antigel,
 - une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

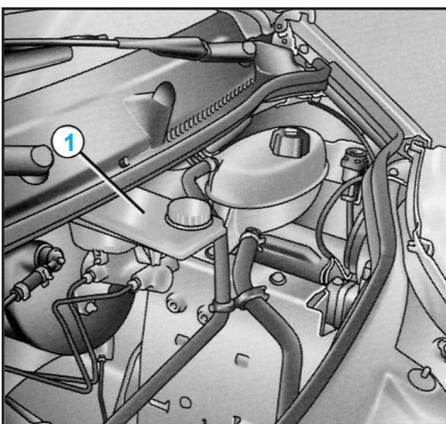
Pompe d'assistance de direction



- Déposez les enjoliveurs de compartiment moteur.
- Moteur froid, il faut qu'il soit visible entre les niveaux «mini» et «maxi» sur le réservoir **1**.
- Utilisez, pour les appoints ou le remplissage, les produits agréés par RENAULT.

Liquide de freins

- Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.



Niveau

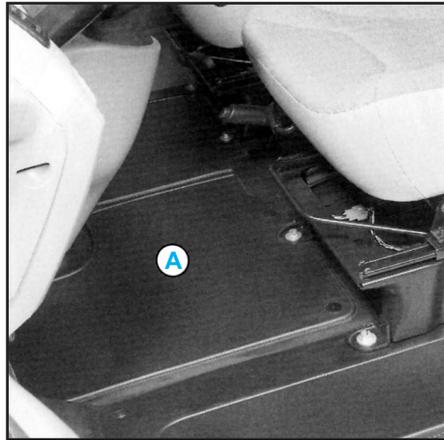
- Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures mais, il ne doit jamais descendre en-dessous de la cote d'alerte «mini» sur le réservoir **1**.

Remplissage

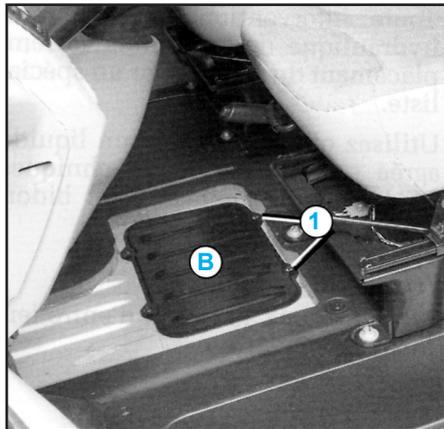
- Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.
- Utilisez obligatoirement un liquide agréé par RENAULT (et prélevé d'un bidon scellé).

Batterie

- Elle est située sous le tapis de sol avant, côté gauche.



- Soulevez le tapis **A**.
- Déposez les vis **1** et retirez le couvercle **B**.
- Elle ne nécessite pas d'entretien.



Attention : manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Réservoir lave-vitres / lave-projecteurs

Remplissage

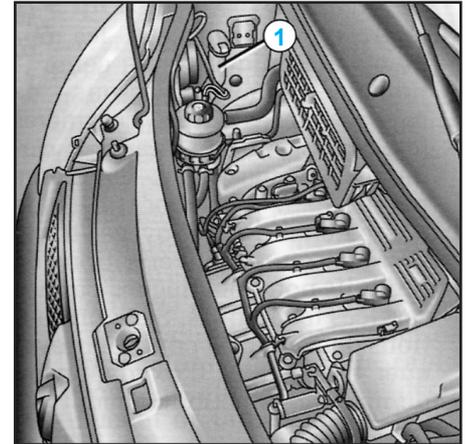
- Par le bouchon **1**.

Liquide

- Eau + produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

Gicleurs

- Pour orienter les gicleurs des lave-vitres du pare-brise, utilisez un outil type aiguille à coudre.

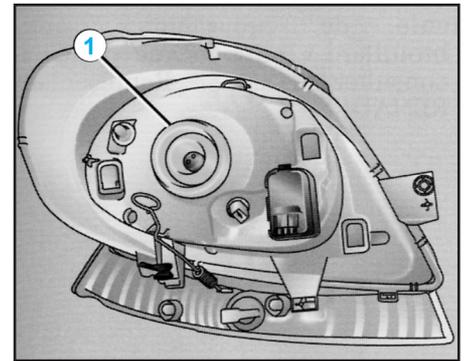


Remplacement des lampes

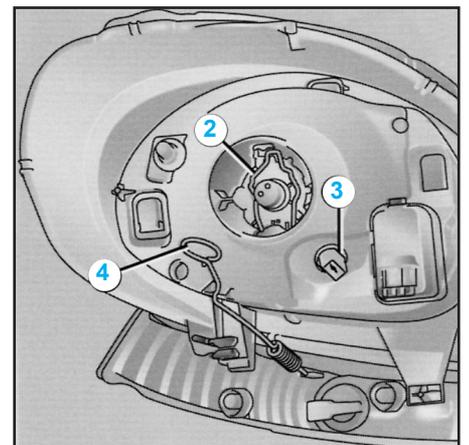
Projecteurs avant

Feux de route et de croisements

- Retirez le cache **1**.



- Déposez le connecteur de la lampe.
- Dégrafez le ressort **2** et sortez la lampe.
- Type de la lampe à iode : **H4**.

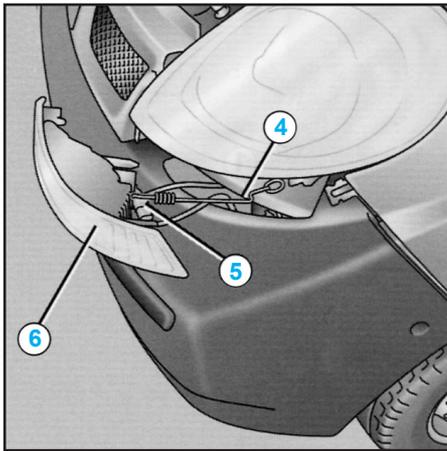


- Ne touchez pas le verre d'une lampe à iode. Tenez-la par son culot.
- Changez la lampe, remplacez le ressort et le connecteur et veillez à bien reposer le cache **1**.

Feux de position avant

- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **3** et sortez-le.
- Type de la lampe : **W 5 W**.
- Changez la lampe et reposez le porte-lampe.

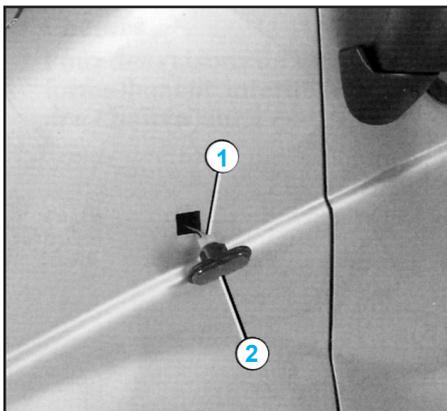
Feux indicateurs de direction



- Tirez le ressort 4 pour dégager le bloc clignotant 6.
- De l'extérieur du véhicule, sortez le bloc 6.
- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe 5 et sortez la lampe.
- Type de lampe : forme poire à ergots P21 W.

Feux latéraux / projecteurs additionnels

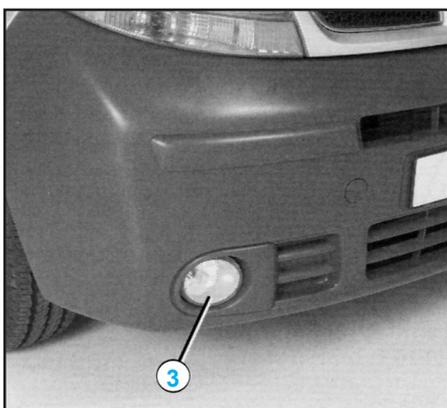
Répétiteurs latéraux



- Déclipez le répétiteur 2 (à l'aide d'un outil type tournevis plat).
- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe 1 et sortez la lampe.
- Type de lampe : W 5 W.

Projecteurs antibrouillard avant

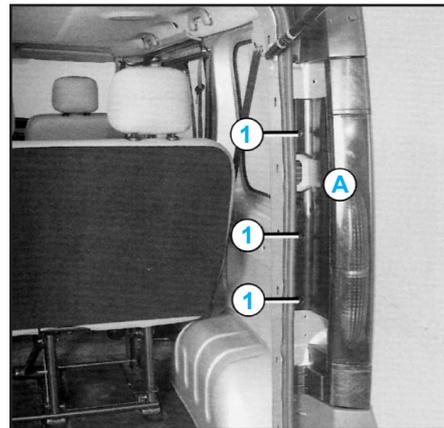
Remplacement d'une lampe et réglage du projecteur 3 :



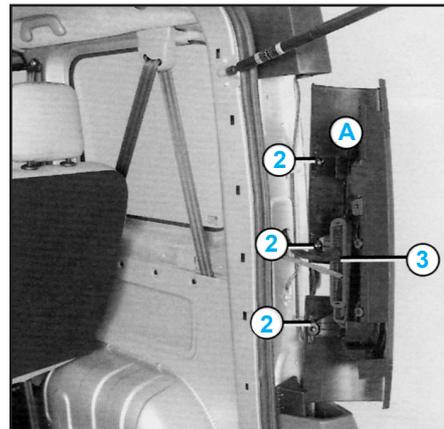
- Consultez votre Représentant RENAULT.

Feux arrière

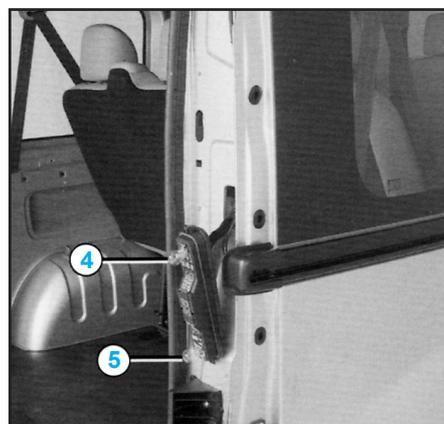
Bloc feux arrière A



- Retirez les vis 1.
- Faites pivoter le bloc feux et dégagez-le de ses points de fixation 2 pour accéder au porte-lampes 3.



- Déclipez le porte-lampes.

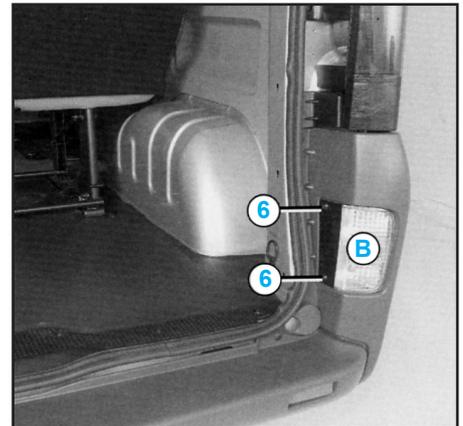


Feux de position et de stop 4 :
- Lampe forme poire à ergots P 21/5W.

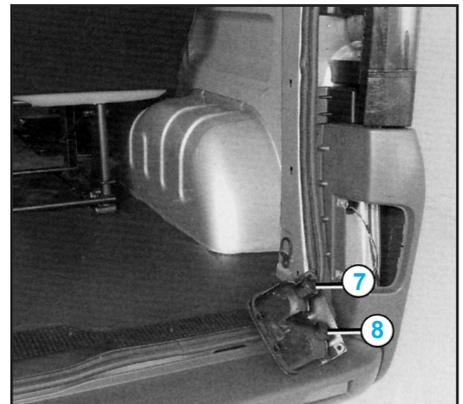
Feux indicateurs de direction 5 :
- Lampe forme poire à ergots P 21W.

Bloc feux arrière B

- Retirez les vis 6.
- Dégagez le bloc feux.
- Tournez le porte-lampe 7 ou 8 et dégagez-le.
- Remplacez la lampe concernée.



- Appuyez (sans tourner) sur le porte-lampes jusqu'à entendre deux « clics ».
- Assurez-vous de sa bonne fixation.
- Repositionnez le bloc feux et vissez-le.

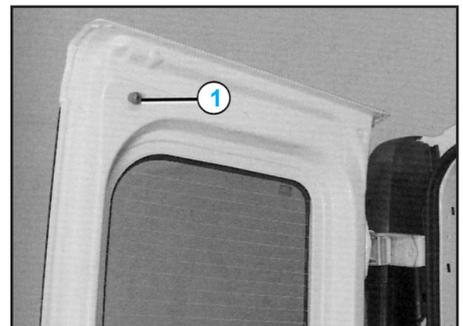


Feu de marche arrière 7 :
- Lampe forme poire à ergots P 21W.

Feu de brouillard (ou rien) 8 :
- Lampe forme poire à ergots P 21W.

Troisième feu de stop version portes arrière battantes

- Retirez l'écrou 1.



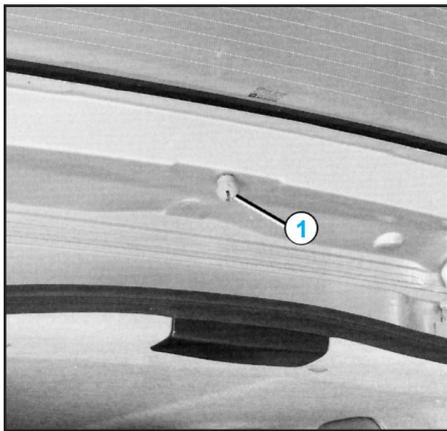
- De l'extérieur, sortez le feu pour accéder à la lampe 2.



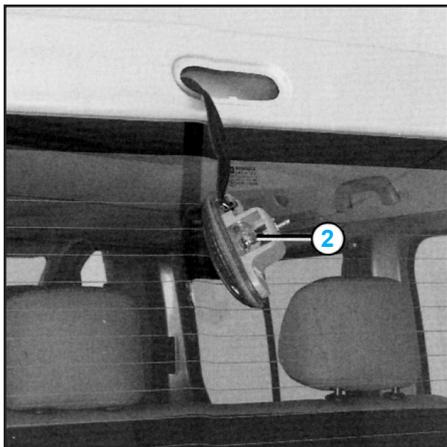
- Lampe forme poire à ergots **P 21W**.

Troisième feu de stop version hayon

- Retirez l'écrou **1**.



- De l'extérieur, sortez le feu pour accéder à la lampe **2**.

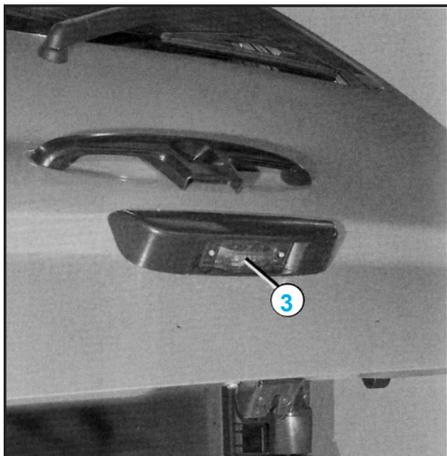


- Lampe forme poire à ergots **P 21W**.

Eclaireur de plaque d'immatriculation

- L'accès à la lampe est identique pour les véhicules à portes battantes ou à hayon.

- Dévissez le diffuseur **3** pour accéder à la lampe.

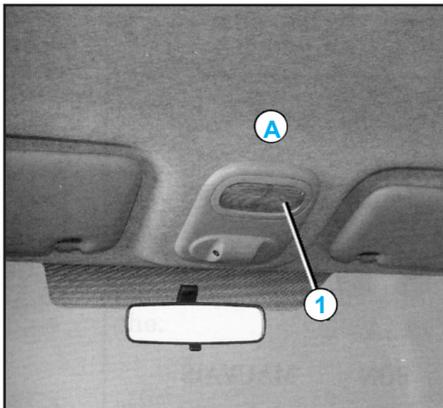


- Type de lampe : **W 5W**.

Eclairage intérieur

Plafonnier A

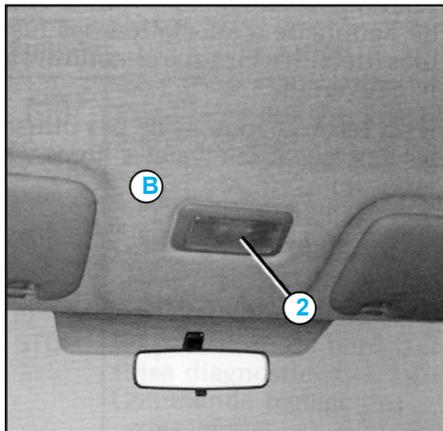
- Déclipsez le diffuseur **1**.



- Dégagez la lampe.
- Type de lampe : **navette 7W**.

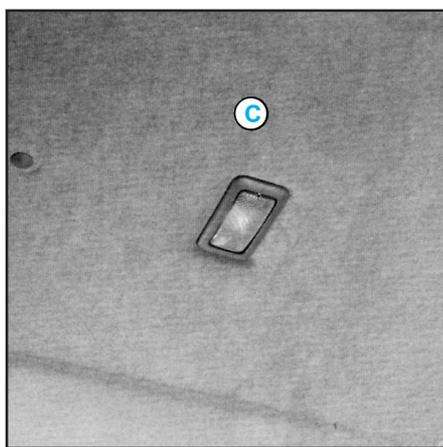
Plafonnier B

- Déclipsez le diffuseur **2**.



- Dégagez la lampe.
- Type de lampe : **navette 10W**.

Plafonnier C



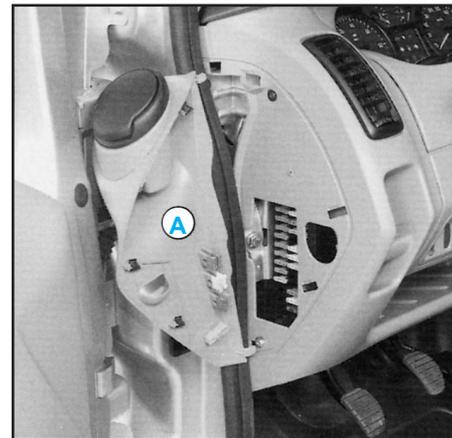
- Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le plafonnier.
- Ouvrir la trappe située à l'arrière du plafonnier.
- Dégagez la lampe.
- Type de lampe : **navette 15W**.

Fusibles

Compartiment à fusibles

- En cas de non fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles. Assurez-vous également que les fiches de raccord de l'appareil en cause soient correctement branchées. En cas de court-circuit, dévissez la borne négative (-) de la batterie pour l'isoler.

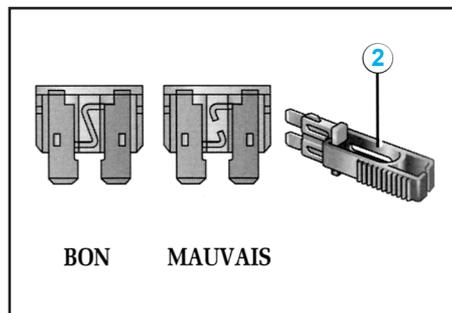
- Ouvrez le couvercle **A**.



- Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles sur le couvercle.

- Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

Attention : vérifiez le fusible concerné et remplacez-le, si nécessaire, par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine. Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



- Débrochez le fusible à l'aide de la pince **2**.
- Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Affectation des fusibles (la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

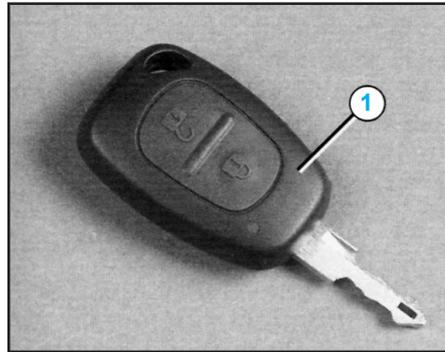
Symbole	Affectation
	Feux de route gauche
	Feux de route droit
	Feux de croisement gauche

Symbole	Affectation
	Feux de croisement droit
	Feux de position gauche Eclairage instruments de bord
	Feux de position droit
	Feux de brouillard arrière
	Avertisseur sonore
	Dégivrage rétroviseur
	Non utilisé
	Essuie-lave lunette arrière Feux de recul
	Essuie-vitre avant
STOP	Stop / Tableau de bord Prise diagnostic Commande réglage des projecteurs / Commande lunette arrière dégivrante Eclaireur vide-poches Commande condamnation des portes / Allume-cigares Conditionnement d'air Airbag / Feux de jour
	Antiblocage des roues
	Lève-vitres électriques
	Sièges chauffants
	Radio / Allume-cigares
	Chauffage
	Prise accessoires
	Coupe-consommateurs (montre, radio, etc.)
	Climatisation arrière
	Feux de brouillard avant
	Condamnation électrique des portes
	Plafonniers avant et arrière
	Tableau de bord / Antidémarrage
	Lunette arrière dégivrante

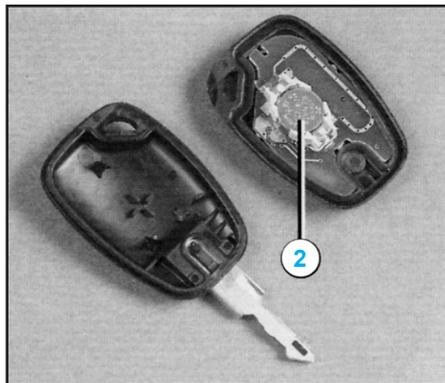
Télécommande de verrouillage

Remplacement des piles

- Déclipez le couvercle de la télécommande **1** (à l'aide d'un outil type tourne-vis plat).

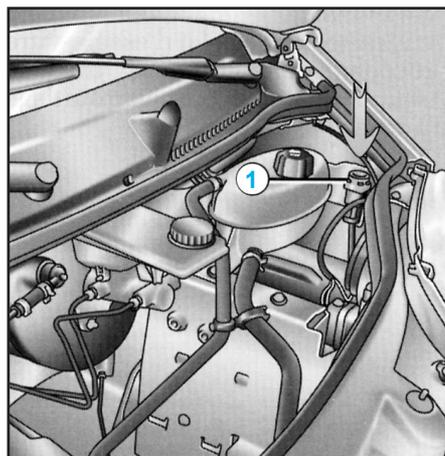


- Remplacez la pile **2** en respectant la polarité gravée sur le couvercle.



Nota : lors du remplacement de la pile, il est conseillé de ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle des clés.

Système de coupure carburant en cas de choc violent



- Votre véhicule est équipé d'un système de coupure carburant par inertie en cas de choc violent.
- Ce système est prévu pour se désarmer et ainsi isoler le circuit d'alimentation en carburant lors d'un fort impact.

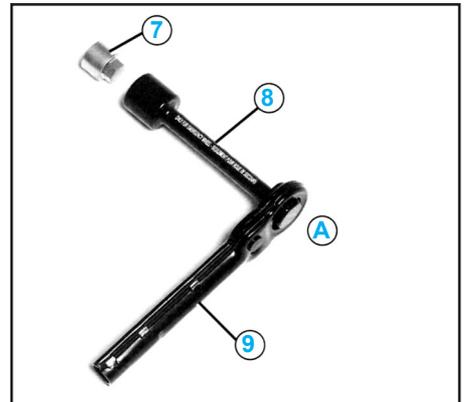
Attention : à la suite du choc, le système pourra être réarmé mais seulement après avoir fait inspecter le véhicule par le personnel qualifié du Réseau RENAULT qui devra s'assurer :

- que le véhicule est roulant,
- et qu'il n'y a pas d'odeur de carburant,
- et qu'il n'y a pas de fuite dans le circuit d'alimentation.

Réarmement du système

- Si les conditions de remise en fonctionnement du circuit d'alimentation sont réunies, appuyez sur le bouton **1** pour réarmer le système.

Roue de secours

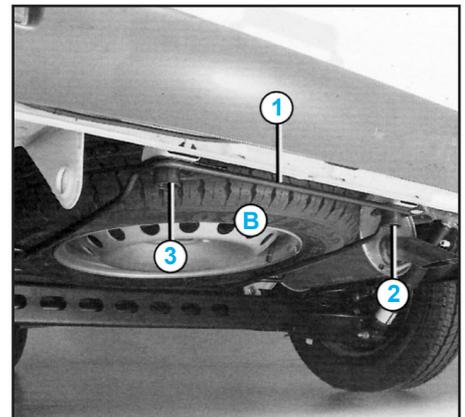


Accès roue de secours B

- Il est nécessaire d'utiliser l'outil **A** constitué de :

- la clé à cliquets **9**,
- l'embout **8**,
- pour certaines versions, la douille spécifique **7** (qu'il est nécessaire de rajouter).

- Ces éléments sont rangés dans le bloc outils.



Pour sortir la roue de secours

- A l'aide de l'outil **A** dévissez complètement l'écrou **2** (côté droit) et partiellement l'écrou **3** (côté gauche) jusqu'à libérer l'encoche du panier **1** de l'écrou **3**.

- Exercez un mouvement haut / bas et gauche / droite pour libérer la roue de secours.

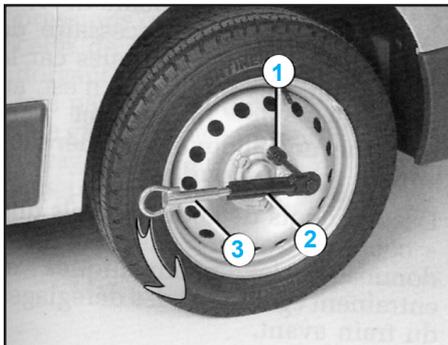
Pour remettre la roue de secours

- Procédez dans le sens inverse. Vérifiez le bon positionnement du panier 1 avant de visser les écrous 3 et 2.

Nota : dans certains cas (crevaison à l'arrière, véhicule chargé avec attelage...) il peut être nécessaire de lever auparavant le véhicule (par le point de levage le plus proche de la roue concernée) pour pouvoir accéder à la roue de secours.

Attention : si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

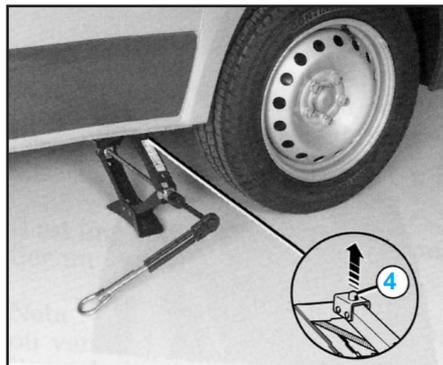
Changement de roue



Attention : gardez la voiture sur un sol plan et résistant (si nécessaire, interposez un support solide sous la semelle du cric), enclenchez le signal de détresse. Serrez le frein à main et engagez une vitesse (première ou marche arrière). Faites descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation.

- Débloquez légèrement les vis de la roue en plaçant la clé à cliquets 2 (prolongée, si besoin, de l'anneau de remorquage 3) de façon à appuyer dessus, et non à tirer vers le haut.

- Vérifiez le sens du vissage / dévissage de la clé à cliquets : inversez le montage de la clé si cela ne fonctionne pas.



- Présentez le cric horizontalement, le téton de la tête du cric 4 doit coïncider avec le trou prévu dans la partie inférieure de la carrosserie et le plus proche de la roue concernée.

- Commencez à visser le cric à la main pour placer convenablement sa semelle (légèrement rentrée sous la voiture). Sur un sol mou, interposez une planchette sous la semelle.

- Introduisez l'embout 1 et manœuvrez pour décoller la roue du sol.

- Dévissez les écrous et retirez l'enjoliveur central.

- Retirez la roue.

- Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central.

- Positionnez l'enjoliveur central, serrez les écrous et descendez le cric.

- Roues au sol, serrez les écrous à fond.

Attention : en cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible. Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.